



RÈGLEMENT CHALLENGE / CHAMPIONNAT DRÔME-ARDÈCHE 2023 BMX RACE (Version 1 du 26-02-2023)

1) LE CALENDRIER

Le Challenge / Championnat Drôme / Ardèche BMX 2023 se déroulera sur 1 course :

- Le samedi 25 mars sur la piste de BMX de Montélimar.

2) LE REGLEMENT

Le règlement national 2023 sera le règlement de référence.

La course se déroulera selon le règlement national.

La course est ouverte à tous les comités.

Seuls les pilotes de Drôme- Ardèche pourront prétendre au titre de champion.

Les nouveaux licenciés ont le droit de participer au Challenge / Championnat Drôme - Ardèche.

Les BMX devront être équipés de **plaques frontales et latérales.**

IMPORTANT

Les clubs sont invités à initier au préalable les nouveaux licenciés au déroulement d'une compétition :

- ✓ Déroulement d'une course au format national (manches qualif, phases finale 1/4, 1/2, finales).
- ✓ Lecture d'une feuille de race (catégorie, n° de race, n° de couloir pour chaque manche).
- ✓ Placement en pré-grilles et sur la grille de départ...

Les pilotes / parents qui éprouveront des difficultés de compréhension concernant le déroulement de la course seront dirigés vers le responsable de leur club d'appartenance.

3) QUALIFICATION CHALLENGE / CHAMPIONNAT REGIONAL AURA

La participation à cette course est obligatoire pour tous les pilotes désirant participer au Challenge / Championnat régional AURA 2023. Que ce soit en catégorie 20" ou 24".

(Un pilote désirant participer en 24" et 20 " au Challenge / Championnat AURA doit participer en 24" et 20" au Challenge / Championnat Drôme-Ardèche).

Cette obligation est valable pour les pilotes nationaux. Les catégories juniors nationaux, U23 et Elites ne sont pas concernées par cette obligation.

4) LES HORAIRES

Matin :

Essais :

Bloc 1 (U7 à U11)

Bloc 2 (Cruisers)

Départ des courses :

Manches qualificatives jusqu'aux finales (U7 à U11 et Cruisers)

Remise des récompenses

Après-midi :

Essais :

Bloc 3 (U13 et plus)

Départ des courses :

Manches qualificatives jusqu'aux finales (U13 et plus)

Remise des récompenses

En fonction des aléas, le président de jury se réserve le droit de modifier le timing de la course.

5) EMARGEMENT

Il n'y aura pas d'émargement, ni de contrôle de licence.

L'émargement sera remplacé par un affichage/catégorie des pilotes. À chacun de s'assurer, dans les temps (**Maxi 9h00 pour les blocs 1 et 2, Maxi 12h00 pour le bloc 3**), qu'il est bien inscrit (et ce dans la bonne catégorie) et qu'il n'y a pas d'erreur sur son numéro de pilote.

6) LES ENGAGEMENTS

L'engagement est fixé à :

- 13 € par pilote et par course 20'' ou 24''
- 16 € par pilote pour une épreuve en 20'' et 24''

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via leur espace club FFC « engagement web ». Les paiements se feront sur place auprès du club organisateur.

Trois courses sont mises en ligne :

- Championnat Drôme - Ardèche « 20" » pour toutes les catégories 20" .
- Championnat Drôme - Ardèche « Cruiser » pour toutes les catégories 24" .
- Championnat Drôme - Ardèche « 20" + Cruiser » pour les pilotes roulant en 20" **et** en 24" .

Le règlement se fera sur place par un responsable du club par chèque à l'ordre du : BMX RACING MONTELMAR (pas de règlement individuel).

Les inscriptions sont ouvertes dès que la course est enregistrée au comité régional.

La date de clôture* des engagements est fixée au **Mercredi 15 mars 2023 à 20 h00**. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

* N.B. : la **date de clôture** des engagements sera indiquée **en rouge** dans le guide de compétition de l'épreuve.

Les désinscriptions seront prises en compte jusqu'au jeudi 16 mars à 20h00. Passé ce délai, l'inscription sera due (sauf si présentation d'un certificat médical).

Aucune inscription ne sera acceptée le matin même de la course.

La liste des pilotes inscrits sera expédiée aux clubs Drôme -Ardèche par le club organisateur

Le vendredi 17 mars 2023.

7) LES ARBITRES

IMPORTANT :

Hormis le club organisateur, les clubs doivent fournir au minimum **un arbitre** licencié FFC. À partir de **15 pilotes inscrits** les clubs doivent fournir **deux personnes** minimum.

La responsable des arbitres Drôme/Ardèche devra envoyer une semaine avant la course la demande d'arbitres aux clubs et aux responsables des commissions BMX Drôme et Ardèche, tout en demandant aux clubs un retour **au plus tard le mercredi 22 mars à 20h00**.

Les clubs devront répondre avec **au minima un nom** d'arbitre. Si un club est dans l'incapacité de fournir un arbitre, il devra indiquer : **sans arbitre**. Cette réponse est à transmettre par mail à la responsable des arbitres Drôme/Ardèche dider.bouvat-boissin@orange.fr ainsi qu'aux responsables des commissions bmx responsable.commission.bmx26@gmail.com et ponsjm@sfr.fr

Si la responsable est dans l'impossibilité de former le staff d'arbitrage de la course, elle relancera les clubs qui n'auront pas fourni d'arbitre.

Dans la mesure où la veille de la course le staff d'arbitrage ne serait toujours pas formé, les commissions BMX prendront la décision d'annuler l'évènement.

Les clubs ne fournissant aucun arbitre, peuvent se voir refuser par les commissions BMX Drôme/Ardèche l'organisation d'une course départementale.

8) LES CATEGORIES

Cf. tableau en annexe 1.

Pour toutes les catégories « féminines », s'il y a moins de 4 engagées, elles rouleront avec les garçons jusqu'aux ½ finales. Une finale "féminine" par catégorie sera mise en place. Des garçons demi-finaliste pourront donc être « repêchés » pour participer à la finale garçons. En cas de finale féminine avec moins de trois pilotes, le ou la président(e) de Jury les regroupera avec la catégorie féminine supérieure ou inférieure, tout en conservant un classement séparé.

Pour les catégories « cruiser minime/cadet et cruiser 17/29 ans », s'il y a moins de 4 pilotes engagés, ils rouleront dans la catégorie supérieure, tout en conservant un classement séparé (Idem pour les catégories cruiser 30/39 et 40+). Une finale par catégorie sera mise en place. En cas de finale « cruiser » avec moins de trois pilotes, le ou la président(e) de Jury les regroupera avec la catégorie « cruiser » supérieure ou inférieure, tout en conservant un classement séparé.

9) SECOURS

15 jours avant la course le club organisateur devra communiquer aux responsables commissions BMX 26 / 07 le nom de l'organisme et le nombre de secouristes prévus dans la convention du dispositif de sécurité de la course.

10) CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir, par les secouristes de l'épreuve, une attestation médicale et la transmettre au secrétariat de la course avant le début de phase de qualification pour apparaître dans le classement.

Le classement sera consultable après la course sur le site internet du comité AURA.

Le club organisateur devra récompenser les 8 finalistes (de U7 jusqu'à U15 au minimum).
Les trois premier (au minimum) seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire.

Les comités Drôme et Ardèche récompenseront les champions 2023 :

- Un maillot « Champion 2023 » à partir de la catégorie U15.

Les pilotes nationaux peuvent prétendre au titre de champion Drôme-Ardèche.

Les pilotes « hors comité 26/ 07 » participeront aux podiums mais ne pourront pas prétendre au titre de champion.

La présence des pilotes avec leur maillot club est obligatoire lors de la remise des récompenses.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6- Sanctions et appels – 6.9.005)

Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

11) REGLEMENT TECHNIQUE

- Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas s'engager. Les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaître dans l'espace club FFC onglet « engagement WEB ».
- Les licences Pass Accueil Jeune et Pass Découverte sont acceptées si ces dernières ont été validées par la FFC. Pour s'inscrire avec une licence de ce type, les pilotes devront envoyer par mail au club organisateur : bmxmontelimar@gmail.com leur inscription le mercredi 15 mars 2023 à 20h00 maxi et présenter le jour de la course leur licence.
- La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et ce, dans la bonne catégorie.
- **Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.**
- Les licences « loisir » ne permettent pas de participer au Challenge/Championnat Drôme-Ardèche.
- Tous les participants doivent prendre connaissance de ce règlement.

AUCUN PILOTE NE PRENDRA LE DEPART S'IL NE PEUT JUSTIFIER D'UNE LICENCE

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC en vigueur pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos.

12) DEROGATION / WILDCARD

Des demandes de dérogation / Wildcard pourront être effectuées auprès des responsables des commissions BMX 26/07.

Pour cela, le **pilote** devra faire une demande auprès de son président (e) de club. Ce (tte) dernier (e) aura à charge de compléter le document spécifique, de joindre le certificat médical et de transmettre cette demande auprès de la CD 26/07 BMX RACE **au plus tard le 26 mars 2023**.

Documents à envoyer à :

responsable.commission.bmx26@gmail.com et ponsjm@sfr.fr

Les responsables de la CD 26/07 BMX étudieront les demandes et éditeront une liste des dérogations / Wildcards accordées.

Pour les pilotes nationaux **qui participent à la coupe de France de Vesoul**, ils devront également établir une demande dérogation en suivant la même procédure.

CATEGORIES 2023

CHALLENGE / CHAMPIONNAT DRÔME-ARDECHE BMX RACE

Année de Naissance	20" Masculin	20" Féminin	24" CRUISER GARÇONS / HOMMES	24" CRUISER FILLES / FEMMES
2017 / 2018	U7 GARÇONS	U7 FILLES		
2016 / 2015	U9 GARÇONS	U9 FILLES		
2014 / 2013	U11 GARÇONS	U11 FILLES		
2012 / 2011	U13 GARÇONS	U13 FILLES		
2010 / 2009	U15 GARÇONS	U15 FILLES	CRUISER U15 / U17 GARÇONS	CRUISER U15 / U17 FILLES
2008 / 2007	U17 GARÇONS	U17 FILLES		
2006 / 2005	U19 GARÇONS	U19 FILLES	CRUISER 17 / 29 ans HOMMES	CRUISER 17 ans et plus FEMMES
2004 / 1994	HOMMES 19 ans et plus	FEMMES 19 ans et plus		
1993 / 1984				
1983 et avant			CRUISER 40 ans et plus HOMMES	